



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Avril-2014-nouvelle-audience-aux-prud-hommes-pour>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Nos dossiers et analyses > Santé et sous-traitance > Le combat de Philippe Billard > **Avril 2014 - Nouvelle audience aux prud'hommes relative au préjudice d'anxiété**

29 avril 2014

Avril 2014 - Nouvelle audience aux prud'hommes relative au préjudice d'anxiété

Le lundi 28 avril, le dossier de reconnaissance du préjudice d'anxiété de Philippe Billard a été examiné par le Conseil de prud'hommes du Havre.

En effet, pendant son travail, Philippe avait été exposé accidentellement à de l'amiante et du nickel, tous deux cancérogènes.

Le verdict sera rendu le 16 juin 2014.